CHRONIQUE SÈCHE DE L'ÉPURATION

Exécutions sommaires dans quelques communes de Charente limousine

Robert Faurisson

Au cours des années 60 et au début des années 70, Robert Faurisson avait mené sur l'Épuration une enquête limitée aux exécutions sommaires de l'été 1944 dans une partie de la Charente appelée Charente limousine ou Confolentais. Cette enquête, particulièrement méticuleuse, aurait dû paraître sous le titre de Chronique sèche de 78 jours d'Épuration dans quelques communes du Confolentais.

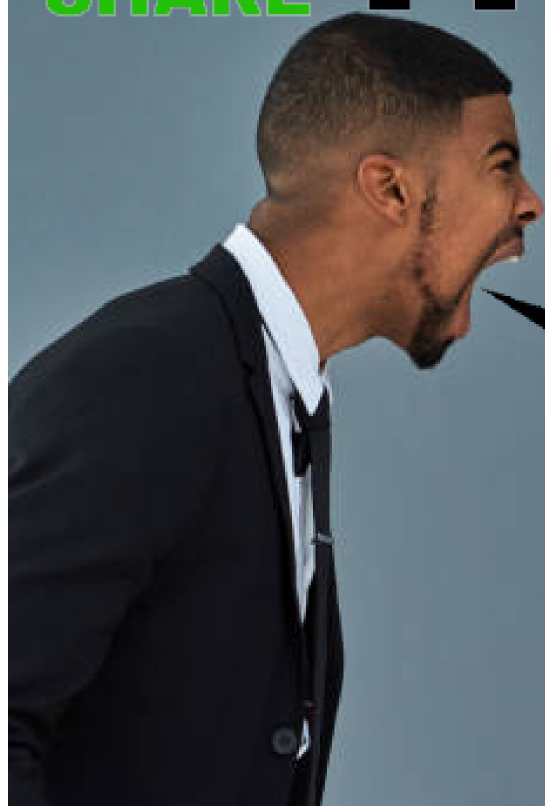
Les difficultés rencontrées par le professeur dans son autre enquête sur les chambres à gaz et le génocide allaient l'empêcher de mener à bien son travail sur l'Épuration. Il n'est pas exclu que sa Chronique *paraisse un jour mais nous avons souhaité en publier quelques fragments. La* R.H.R. *le remercie de lui avoir ouvert ses archives.*

M. Faurisson a répertorié les exécutions imputables aux deux maquis qui régnaient sur la partie sud du Confolentais, avec quelques incursions dans l'extrême ouest du département de la Haute-Vienne. Ces deux maquis sont « le Maquis Bernard » et « le Maquis Chabanne ». Le premier était communiste et rayonnait autour de Chabanais-sur-Charente et le second était socialiste, ou du centre, et rayonnait autour de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Chabanais et Chasseneuil se trouvent sur la RN 141 qui conduit d'Angoulême à Limoges.

Les quatre extraits que nous publions sont :

– *Une liste de quelques exécutions du « Maquis Bernard » ;*

– *« Fusillée en robe de mariée », qui est l'histoire de M*[lle] *Armagnac, victime du « Maquis Bernard » ;*


SHOUT
SHARE
IT

– *Une liste de quelques exécutions du « Maquis Chabanne » ;*
– *« Mort d'un prêtre sous la torture », qui est l'histoire de l'abbé Heymès, victime du « Maquis Chabanne ».*

Le premier extrait avait été publié, non sans de graves fautes typographiques, dans la revue mensuelle de Maurice Bardèche, Défense de l'Occident *(juillet-août 1977, p. 44-49).*

Le deuxième extrait, sur M[lle] *Armagnac, avait été communiqué, ainsi que bien d'autres informations, à Henri Amouroux en janvier 1988. Ce dernier allait en tirer parti, de manière substantielle, dans le volume 8 de* La Grande Histoire des Français sous l'Occupation, *intitulé* Joies et douleurs du peuple libéré (6 juin-1er septembre 1944) *(Robert Laffont, achevé d'imprimer du 10 octobre 1988). Dans la liste des 575 personnes à qui Henri Amouroux adresse ses remerciements, le nom de Robert Faurisson a été omis.*

Le troisième extrait n'a jamais été publié mais communiqué à Henri Amouroux qui en a tiré quelque profit.

Le quatrième extrait est paru dans Les Écrits de Paris *(mars 1986, p. 40-48) sous le titre « Épuration : De la mort d'un prêtre aux statistiques tronquées [de l'Épuration] ».*

— I —

Quelques exécutions du « Maquis Bernard » (15 juin - 11 août 1944)

La responsabilité des exécutions du maquis communiste « Bernard » incombe à Bernard Lelay, ouvrier typographe à *L'Humanité*, et à son entourage. Après Bernard Lelay, la personne la plus directement impliquée dans les exécutions a été Augustin Raoux, dit « Gandhi ». Juif converti au catholicisme, Raoux était avoué plaidant à Ruffec. Aidé de son fils Philippe, il dirigeait le 2e Bureau (Sécurité et Renseignement). Il était juge-accusateur. Les accusés n'avaient pas d'avocat et il n'était pas question de derniers sacrements pour les condamnés à mort. Les cadavres n'étaient pas mis en bière. Les corps n'étaient pas restitués aux familles. Ce maquis, très expéditif, a peu usé de la torture. Junien B..., originaire de La Péruse, a tué François

Destempes à force de tortures. Le milicien Labuze a été torturé à la cure de Saint-Quentin et fusillé.

Bernard Lelay est mort en 1975. Ses cendres ont été transférées en 1977 dans la crypte du Mémorial de la Résistance à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Sur les 72 ou 73 cas ci-dessous énumérés, on compte 14 femmes dont l'une a été fusillée dans sa robe de mariée (voy., ci-dessous, p. 30-43) et dont l'autre, âgée de 22 ans et mère de deux enfants, a été fusillée alors qu'elle était enceinte de 7 mois. Le plus vieux des fusillés a été un paysan de 77 ans, et le plus jeune, un écolier de 16 ans.

Les noms suivis d'un astéristique sont ceux de personnes en faveur desquelles leurs familles ont obtenu, après la guerre, la mention « Mort pour la France ».

[Avant le 15 juin 1944, ce maquis procède à quelques exécutions dans la forêt de Rochechouart et dans celle d'Étagnac (le 1er juin : trois prisonniers allemands, une jeune fille anonyme et l'adjudant de gendarmerie Pierre-Léon Combas (*) ; le 12 juin : le chauffeur Sylvain et l'horloger Vignéras ; le même jour, deux cheminots allemands étaient abattus à Roumazières ; leurs cadavres se trouvent toujours dans la propriété du château de Rochebrune, près d'Étagnac)). Après le 11 août 1944, ce même maquis a procède à de nombreuses exécutions dans d'autres régions que celle qui nous intéresse ici et qui est, en gros, celle du château de Pressac, situé près de Chabanais (Charente).]

– 15 juin, *Mme Chevalier*, St-Maurice-des-Lions, s.p., 53 ans.
– 17 juin, *Mme Beaumatin*, Exideuil, institutrice, 33 ans.
– 17 juin, *Général Nadal*, Chantrezac, général de brigade, 65 ans.
– 17 juin, *Marcel Nadal*, Chantrezac, étudiant, 22 ans (fils du précédent).
– 20 juin, *Charles Besson*, Chabanais, directeur d'école, 46 ans (un ou plusieurs de ses anciens élèves se trouvaient dans le peloton d'exécution).
– 20 juin, *Antoine de Cazes*, Verneuil, propriétaire terrien, 43 ans.
– 20 juin, *Charles Schwieck*, Verneuil, 21 ans.
– 20 juin, 1 soldat allemand anonyme, Verneuil.
– 26 juin, *Marie-Charles Soury-Lavergne*, Rochechouart, importateur, 74 ans (sa femme sera fusillée le 24 juillet pour avoir protesté).
– 26 juin, *Pierre V...*, St-Junien, ouvrier, 33 ans (maquisard accusé de vol).
– 27 juin, *Pierre*, dit *Julien, Sardin*, La Péruse, menuisier (abattu).

– 27 juin, *Mme Steiner*, Roumazières, s.p., 31 ans.
– 27 juin, *Michel Steiner*, Roumazières, marchand ambulant, 45 ans.
– 27 juin, *Jean Steiner*, Roumazières, manœuvre, 20 ans.
– 27 juin, *Albert Steiner*, Roumazières, manœuvre, 19 ans.
– 27 juin, *Jean Bauer*, Roumazières, marchand ambulant (frère de Mme Steiner).

Les cinq dernières personnes mentionnées étaient membres d'une même famille mosellane.

– 28 juin, *Auroyer* (sans autre renseignement).
– 28 juin, *Alfred Desplanques*, Suris, métayer, 43 ans (père de 8 enfants).
– 30 juin, *Mme Gingeot*, St-Junien, libraire, 35 ans (retrouvée les deux pieds coupés à la suite d'une pendaison par les pieds avec fil de fer).
– 30 juin, *Marie-Louise Texeraud*, St-Junien, employée de bureau, 48 ans.
– 30 juin, *Henri Charles*, Roumazières, directeur d'usine, 45 ans.
– 30 juin, *Serge Bienvenu*, Roumazières, comptable, 39 ans.

– 4 juillet, *Régis Trillaud*, Roumazières, horloger, 34 ans.
– 4 juillet, *Gaston Louis*, Nice, franc-garde de la Milice (convoyait des couvertures).
– 4 juillet, *Raymond Auxire*, Confolens, 19 ans.
– 4 juillet, *Germain Demontoux*, St-Maurice-des-Lions, commis, 24 ans.
– 4 juillet, *Georges Maillet*, St-Junien, ouvrier, 42 ans.
– 4 juillet, *Germaine Maillet*, St-Junien, s.p., 33 ans (épouse de Georges Maillet).
– 5 juillet, *Maurice Verger*, Vayres, cultivateur, 36 ans.
– 5 juillet, *Françoise Armagnac*, ép. *Pénicaut*, Exideuil, 26 ans (petite-nièce de Sadi Carnot, président de la République assassiné en 1894 ; arrêtée le 4 juillet par Nathan Lindner après la messe de mariage ; fusillée en robe de mariée).
– 6 juillet, 1 inconnu (corps roulé dans une couverture au pied de la tour des prisonniers du château de Pressac).
– 6 juillet, 1 inconnu (tête écrasée de coups ; même endroit ; confusion avec le précédent ?).
– 7 juillet, *Siméon Israel*, Manot, employé de chemins de fer, 42 ans.
– 9 juillet, *Mme Lévêque*, St-Laurent-de-Céris, s.p., 65 ans (« l'infirmière »).
– 10 juillet, *Auguste Sibert*, Loubert, marchand de bestiaux, 29 ans.
– 11 juillet, *Henri Malga*, Rochechouart, ouvrier, 43 ans.
– 12 juillet, *Raoul Chevalier* (*), Maisonnais, juge de paix, 60 ans.
– 12 juillet, *Maurice Aubert*, Montembœuf, notaire, 31 ans.

– 12 juillet, *Jacques de Maillard*, Chassenon, propriétaire terrien, 50 ans.
– 13 juillet, *Jean Jonquet*, Étagnac, restaurateur, 63 ans.
– 13 juillet, *François Destempes*, Chabanais, secrétaire de mairie, 49 ans (mort sous la torture).
– 13 juillet, *Léonard*, dit *Adrien, Saumon* (*), Maisonnais, sabotier (ancien maire de tendance socialiste).
– 16 juillet, 1 inconnu (corps roulé dans une couverture, derrière la ferme du château).
– 16 juillet, *Pierre Carlin* (*), Brigueil, meunier d'huile, 25 ans (appartenait au réseau de résistance « Action R 3 »).
– 16 juillet, *M^me^ Noël*, St-Junien, infirmière, 35 ans.
– 16 juillet, *Eugène Écoupeau*, Magnac-sur-Touvre, ajusteur, 21 ans.
– 18 juillet, *M^me^ Baatsch*, Exideuil, s.p., 45 ans.
– 18 juillet, *Henri Fabre*, Roumazières, radio-électricien, 42 ans.
– 18 juillet, 1 jeune inconnue, originaire de Rouen.
– 18 juillet, *Pierre Sauviat*, Chabanais, adjudant de gendarmerie en retraite, 61 ans.
– 18 juillet, *Sylvain Vignaud*, Confolens, contrôleur de céréales, 58 ans.
– 20 juillet, *Gaston Devoyon*, Chabanais, menuisier, 50 ans.
– 20 juillet, *Amédée Devoyon*, Chabanais, menuisier, 45 ans (frère de Gaston Devoyon).
– 21 juillet, *Ferdinand Gisson*, Chabanais, grainetier, 60 ans (adjoint au maire ; abattu).
– 24 juillet, *Jean Codet-Boisse*, Oradour-sur-Vayres, exploitant forestier, 28 ans.
– 24 juillet, *Pierre Sadry*, Rochechouart, pâtissier, 60 ans.
– 24 juillet, *M^me^ Soury-Lavergne*, Rochechouart, s.p., 57 ans (mari exécuté le 26 juin).
– 27 juillet, *Angel Besson*, Roussines, chauffeur de car, 24 ans.
– 27 juillet, *M^me^ Besson*, Roussines, s.p., 22 ans (épouse d'Angel Besson ; mère de deux jeunes enfants ; enceinte de 7 mois).
– 29 juillet, *Eugène Pannier*, Manot, propriétaire terrien, 54 ans.
– 30 juillet, *Jacques Labuze*, St-Junien, études de médecine terminées, 30 ans.
– 30 juillet, *M^me^ Lagarde*, Étagnac, s.p., 24 ans (« la belle Manou »).
– 31 juillet, *Yvon B...*, Limoges (?), 17 ans (dénonciateur de maquisards ?).

– 4 août, *Paul Corbiat*, Montembœuf, cultivateur propriétaire, 77 ans.
– 4 août, *Jacques Londeix*, originaire de Bordeaux, écolier, 16 ans.
– 6 août, *Gustave Nicolas*, Chasseneuil, commerçant, 47 ans.
– 11 août, 1 inconnu (trouvé à 150 m à l'est du cimetière de Vayres).
– 11 août, *René Barbier* (*), Alloue, propr. terrien exploitant, 37 ans.

– 11 août, *Aloyse Fritz*, Rochechouart, adjudant de gendarmerie, 43 ans.
– 11 août, *Pierre Marot*, Rochechouart, maréchal des logis de gendarmerie, 34 ans.
– 11 août, *Jeanne Lamothe*, Chantilly (Oise), sténo-dactylo, 19 ans.
– 11 août, *Jean Paillard*, Rochechouart, voyageur de commerce, 45 ans.
– 11 août, *Georges Remondet*, Confolens, lieutenant à la retraite, 54 ans.

— II —

Fusillée en robe de mariée

DOCUMENT : Acte de décès

Mairie de Saint-Quentin (Charente) :
Madame PÉNICAUT, née Françoise, Charlotte, Solange ARMAGNAC, le 23.02.18 à Paris, demeurant à Bel Air, Cne d'Exideuil / s / Vienne (Chte), cultivatrice, 26 ans.
Décédée à Pressac, Cne d'Exideuil / s / Vienne, le 05.07.44 à 21 h.

Françoise Armagnac était la fille de Jean, Marie Armagnac, fonctionnaire au Sénat, et d'Ernestine, Marie Carnot, nièce de Sadi Carnot. Par sa mère, elle se trouvait être la petite-nièce du président de la République qui, en 1894, avait été assassiné à Lyon par l'anarchiste Caserio.

En bordure de la route nationale Angoulême-Limoges, à proximité de Chabanais, mais sur le territoire de la commune d'Exideuil, Françoise Armagnac habitait avec sa mère un chalet de style basque au lieu-dit Bel Air. Son oncle, Jean Carnot, habitait une maison de proportions importantes située au lieu-dit Savignac[1]. Cette maison où Françoise et sa sœur

(1) A prononcer Savignat, selon l'orthographe d'origine. Depuis un siècle, trop de toponymes de la région se sont ainsi trouvés pourvus d'un suffixe -ac, à la place du suffixe -at.

Cécile, venant de Paris, avaient autrefois passé leurs vacances, est abusivement désignée par le terme de « château » chez certains habitants de la région ainsi que par la carte d'état-major. Françoise Armagnac, contrairement à la légende, n'était pas châtelaine.

Le récit qu'on va lire est dû, pour l'essentiel, au témoignage oral de son mari et à une relation écrite laissée par sa mère. Ce récit est suivi de témoignages.

Récit

Le mariage religieux de Françoise Armagnac et de Georges Pénicaut avait été célébré le mardi 4 juillet 1944, à 11 h, en l'église St-Pierre-ès-Liens de Chabanais. L'assistance, clairsemée (?), comprenait les Guides et Jeannettes dont s'occupait Françoise, qui était leur cheftaine. Une allocution était prononcée par M. Jagueneau, curé-doyen de Chabanais ; moins d'un mois auparavant, ce dernier avait eu affaire au Maquis pour l'enterrement de « l'Espagnol »(2) et, dans l'après-midi de ce 4 juillet, il allait être giflé par un maquisard.

La cérémonie se déroulait sans incident. Il semble bien que des rumeurs inquiétantes avaient circulé la veille, mais le couple n'en avait pas eu connaissance. Françoise portait une robe de soie blanche, ample et longue, ainsi qu'un diadème de roses blanches, une mantille blanche et le burnous blanc de sa sœur Cécile. C'est, à peu de détails près, dans cette toilette de mariée qu'elle allait être fusillée une trentaine d'heures après la cérémonie religieuse.

Le repas de noces devait avoir lieu au chalet de Bel Air. Au lieu de prendre la route nationale, le couple et quelques invités s'engageaient à travers champs, par des raccourcis. Environ 300 m avant de parvenir au chalet, un groupe très important de maquisards procédait à l'interpellation de toute la noce. A en croire l'adjudant, il s'agissait là d'un prélude à une simple perquisition ; celui-ci ajoutait même qu'il ne s'agirait que d' « une visite à la famille d'un ancien président de la République ».

Une douzaine d'invités de la noce sont placés en garde à vue dans une dépendance du chalet. Le curé-doyen est isolé dans

(2) Maquisard.

une pièce et c'est là qu'il sera giflé. Le photographe, M. Aubineau, est isolé dans une autre pièce ; on le soupçonne d'avoir photographié les maquisards le jour où ils ont occupé Chabanais(3).

Des maquisards s'assoient à la table dressée dans la salle principale du chalet et ils se partagent le repas de noces. Au milieu de la table se trouvent des hortensias bleus, qui avaient été cueillis autour de la maison, et deux bouquets de roses blanches. Aux Guides, aux Jeannettes et aux autres enfants, les maquisards distribuent des gâteaux et des chocolats.

Vers 15 h, les autres participants de la noce auront droit à quelques restes froids du repas. Vers 17 h, les invités du goûter arrivent à leur tour ; ils sont fouillés. A 18 h, les mariés sont emmenés en camion ainsi que le doyen et le photographe. Françoise étant debout dans le camion, un maquisard était allé lui chercher une chaise de salon. Ainsi commençait ce que, se penchant vers son mari, elle appelait « notre voyage de noces ». Il est peu probable qu'en cet instant le couple se soit vraiment senti en danger. Personne n'a rien tenté pour lui, précisément sans doute parce que personne ne redoutait un événement fatal. Personne, sauf la très jeune femme de chambre, Louise V., qui déclare à Anna, la cuisinière, que Françoise va être fusillée(4). Elle se dit à bout de nerfs et, le soir même, prenant ses affaires, elle quitte les lieux. On ne la reverra plus(5). Elle a servi de guide aux maquisards durant leur perquisition et c'est elle qui les a menés vers une étagère où se trouve un petit sabot : dans ce petit sabot, on a découvert un insigne de la Milice. C'est, du moins, ce qui ressort de ce que Madame Armagnac, la mère de Françoise, entendra dire au camp de Vayres, où, quelques jours plus tard, elle sera à son tour internée par les maquisards.

Le chalet a été pillé de tous ses objets de valeur. L'adjudant avait pourtant déclaré que « pas un sou, pas un centime ne serait pris » et que « le Maquis n'avait besoin de rien ». « D'ail-

---

(3) Son appareil de photographie, d'une valeur de 60 000 francs [1944], lui ayant été confisqué, il lui restera à s'engager, bon gré mal gré, dans le Maquis. Il sera tué dans la poche de Royan.

(4) Anna devait, après la guerre, en témoigner auprès des enquêteurs de la Sécurité militaire.

(5) Louise V. est aujourd'hui [1974] installée à Limoges où elle a épousé un coiffeur. Elle a deux filles, dont l'une est professeur et l'autre, ingénieur (ailleurs qu'à Limoges). Son père était communiste.

leurs », avait-il précisé, « voyez comme nous sommes habillés ! » Mais il est probable qu'en découvrant, lors de la perquisition, des preuves qui semblaient accabler Françoise, l'ordre avait été donné de tout « récupérer ». Arrivés [à pied] à 126 hommes et deux camions, les maquisards ont, en repartant avec un camion, emporté l'argenterie, l'horlogerie, les bijoux de famille, l'argent, l'eau-de-vie, les bouteilles de vin, de la vaisselle et toute l'alimentation. Ils ont notamment emporté la montre de M. Armagnac (décédé en 1942) et le contenu des porte-monnaie de deux enfants, âgés de six et huit ans, qui étaient venus passer leurs vacances à Bel Air. Ils ont laissé les porte-monnaie(6).

Quant au camion qui emporte les prisonniers, il traverse Grenord et gagne le château de Pressac, près de Saint-Quentin-sur-Charente. Les gardiens chantent. L'un d'eux entonne « l'Internationale », mais ses camarades l'interrompent, lui rappelant que « c'est interdit ». L'arrivée au château est houleuse. Les maquisards se montrent insultants et prêts à rouer de coups les prisonniers, mais « Bernard » sort du château, un gourdin (?) à la main, et prévient : « Le premier qui les touche, je le descends. »

Les prisonniers sont groupés dans la pièce du premier étage, à gauche, qui sert de prison. Françoise, quant à elle, est conduite à l'infirmerie, à droite. On lui prend ses pièces d'identité, son bracelet, sa montre et sa bague de fiançailles. La fameuse « infirmière » — l'ancienne bonne de Mme Vissol habitant Chabanais — sera vue, après les événements, avec, au doigt, cette bague de fiançailles.

Françoise et son mari subissent ensemble deux interrogatoires dans le bureau de Raoux qu'on appelle « Gandhi » et qui fait fonction à la fois de juge d'instruction, de procureur et de juge. Un agenda de Françoise est examiné de près : celui de 1943, où elle raconte avoir assisté aux premières réunions de la Milice (quatre réunions en tout, semble-t-il). « Ceci suffit », aurait dit Raoux, en lui montrant l'insigne de la Milice.

---

(6) Après la guerre, des enquêtes de la Sécurité militaire établiront ce genre de faits. C'est, nous a déclaré Cécile Armagnac, dans le souci de ne rien envenimer que Madame Armagnac a renoncé à rentrer en possession de ces biens-là (« et puis, cela ne nous aurait pas rendu Françoise ») ; pour ce qui est des autres biens, l'indemnité perçue par Madame Armagnac semble avoir été très modeste.

Dans la prison du château de Pressac sont enfermés une quinzaine d'hommes. On ne donne rien à manger aux nouveaux arrivants, sans doute trop tard arrivés. Le lendemain, mercredi 5 juillet, toujours rien à manger. Georges Pénicaut est employé à la corvée de charbon de bois. Françoise Pénicaut coud des calots à l'infirmerie. Elle demande et obtient un morceau de pain. Entre les corvées, le couple parvient à échanger quelques paroles. Dans la matinée, Françoise est convoquée pour deux interrogatoires. Elle confiera à son mari qu'on lui pose toujours les mêmes questions et qu'elle est sûre d'être condamnée. En fin de matinée, on lui annonce son exécution pour le soir même, tandis que Georges devra être relâché. Ce dernier obtient une audience de « Bernard ». Il l'adjure de prendre sa vie en échange de celle de sa jeune femme. Loin de lui céder, « Bernard » lui énumère les pièces à conviction : insigne de la Milice, agenda de 1943, déposition signée de Françoise. Il lui lit même un extrait de l'agenda où est relatée l'adhésion à la Milice. C'est alors que Georges mentionne la page de l'agenda où Françoise donne référence de la lettre recommandée par laquelle elle avait envoyé sa démission à la Milice. Du coup, « Bernard » poursuit la lecture de l'agenda ; parvenu à la date du 7 août 1943, il arrache la feuille et déclare à Georges Pénicaut : « Les preuves qui nous intéressent, nous les retenons ; celles qui ne nous intéressent pas, nous avons le devoir de ne pas les regarder[7] ». Et d'ajouter que cette exécution ne serait pas retardée « d'une heure ni d'une minute ».

A 21 h, Françoise est exécutée tout en haut du « York », derrière un buisson, près d'une pêcherie asséchée[8]. On lui avait accordé cinq minutes avant de partir vers le lieu de l'exécution, dans l'attente de son mari qui, à cette heure, n'était pas encore revenu de la corvée de bois. A son retour, elle s'était portée vers lui et ils avaient pu échanger quelques mots. Au peloton, elle aurait déclaré : « Tuez-moi. Je remets mon âme à Dieu ». On a plusieurs témoignages de son sang-froid. Le coup de grâce aurait été tiré par « l'infirmière ». On refusa de montrer à Georges

---

(7) La législation spéciale d'Alger, comme les appels de la Radio de Londres et, en particulier, ceux de Maurice Schumann, autorisaient, semble-t-il, ce type de distinguos.

(8) En 1944, la France vivait à l'heure de l'Europe Centrale : 21 h correspondaient donc à 19 h, heure solaire.

l'endroit où avait été jeté le corps de sa femme et c'est en vain qu'il réclama la bague de fiançailles.

L'exhumation ne put avoir lieu que cinq mois plus tard, dans la boue, le 2 décembre 1944. Françoise Pénicaut a sa tombe aujourd'hui au cimetière de Chabanais. L'inscription porte : « Ici repose Françoise Armagnac, épouse Pénicaut, 1918-1944 ». A sa gauche, la tombe de son père porte : « Jean Armagnac, né à Paris, décédé à Bel Air, 1872-1942 ». A sa droite se trouve la tombe de sa mère où l'on peut lire : « Marie Armagnac, née Carnot, 1877-1969 ».

Les témoignages

• *Témoignage de Cécile Armagnac, sœur aînée de la fusillée :*

A l'époque des faits, j'étais ambulancière à Cherbourg. A cause de la bataille de Normandie, la ville était coupée du reste de la France. Je n'ai appris le mariage et la mort de ma sœur que vers la fin du mois d'août 1944 par le fait du hasard (quelqu'un qui venait de Paris et qui était de passage à Cherbourg m'avait, en entendant prononcer mon nom, présenté ses condoléances…). Nous n'avions, ma sœur et moi, aucune activité politique. Nous étions toutes deux hostiles à l'Occupant. La Milice apparaissait, au moment de sa création, en 1943, comme une sorte de gendarmerie civile chargée de maintenir l'ordre dans le pays. Dans une région comme la nôtre, où il n'y avait pour ainsi dire pas d'Allemands en 1943, la Milice n'était pas tenue pour pro-allemande, comme elle allait l'être plus tard, notamment vue de Paris ou de régions où les Miliciens et les Allemands participaient aux mêmes opérations de « maintien de l'ordre ». Et puis, Françoise devait avoir à s'occuper des œuvres sociales de la Milice, c'est-à-dire de secourisme, de colis pour les prisonniers, de garderies d'enfants. Elle ne s'est, je crois, rendue qu'à quatre réunions de la Milice ; après quoi, elle a envoyé sa démission dès le 7 août 1943.

J'ai revu Bel Air le 9 octobre 1944, c'est-à-dire trois mois après la mort de ma sœur. La région était libérée depuis déjà deux mois. On tournait le dos à ma mère. Les métayers ne lui versaient plus de redevances. J'apprenais, de plus, qu'après le sinistre de Chabanais du 1er août 1944, on était venu réqui-

sitionner à Bel Air du bois et des meubles (lits, commodes, armoires) pour les sinistrés. B., le tireur de sable, très connu pour ses opinions communistes, était venu, parmi d'autres, chercher des meubles. On ne devait nous rendre ultérieurement qu'une armoire en ébène et une commode en acajou. J'apprenais également que ma mère avait été emmenée et emprisonnée par le Maquis. Elle avait 67 ans et elle était presque aveugle. Dans une lettre adressée au contrôleur des Contributions, elle avait sollicité un dégrèvement d'impôts, vu le pillage de Bel Air où tout son argent liquide lui avait été pris. Sa lettre avait été interceptée. Elle-même avait été arrêtée, ainsi que le percepteur de Chabanais. Raoux et d'autres interrogateurs avaient, en vain, tenté de lui faire rétracter les termes de la lettre. Sûre d'être fusillée, elle leur tenait tête. On cherchait également à lui extorquer une somme, ainsi qu'à un certain G., de Saint-Junien. Elle leur répliquait qu'ils lui avaient tout pris. En fin de compte, les maquisards l'avaient relâchée du camp de Vayres au moment de quitter celui-ci précipitamment. Ma mère, se coupant un bâton dans les haies, avait marché pendant vingt kilomètres pour regagner Bel Air.

Ces événements ont été le fait d'une époque troublée. Ce n'a pas été plus beau de l'autre côté. Dans ces moments-là, les actes vont souvent plus vite que les pensées et il en résulte des excès de toute sorte. Restent les traces…

• *Témoignage de Robert du Maroussem, ancien responsable local de la Milice :*

A la fin d'une de nos séances d'information, je me souviens que Mlle Armagnac nous a dit : « Vous exagérez dans vos attaques contre les juifs et les francs-maçons ; ce sont aujourd'hui des gens pourchassés. »

• *Témoignage de Mme T., ancienne domestique du château de Pressac :*

Quand le camion est arrivé au château, les maquisards, pour se moquer, criaient : « Vive la mariée ! » Elle a couché dans un grenier. On lui a fait nettoyer les cabinets et coudre des vêtements. Sa robe était souillée. Quand elle traversait la cour, on continuait de crier : « Vive la mariée ! » Un jeune qui avait fait partie du peloton d'exécution avait été impressionné par

son courage. Il paraît qu'elle a ouvert le devant de son burnous et qu'elle leur a dit : « Allez-y ! »

• *Témoignage de Nathan Lindner, instigateur de l'arrestation :*

[Dans sa relation écrite, M^me^ Armagnac nomme le « vendeur de journaux Lannaire (*sic*), né à Varsovie et réfugié à Chabanais ». Elle ajoute que l'homme avait dirigé le pillage de Bel Air et qu'il avait personnellement emporté « les tableaux généalogiques de la famille Carnot ». Il se serait vanté du « joli coup » qu'il avait fait et il se serait exclamé : « S'ils ne sont pas contents de moi après cela ! » —J'ai retrouvé Nathan Lindner le 14 mai 1974. Il habitait alors à Paris le quartier des Halles et tenait une terrasse de journaux à l'angle de la rue Tiquetonne et de la rue Montorgueil. Né en juillet 1902 à Varsovie, il avait été caporal dans la Légion étrangère (taille : 1 m 59). Pendant la guerre de 1939-1940, il avait travaillé à Toulouse pour *Paris-Soir* ; par la suite, à cause des lois raciales de Vichy, il avait travaillé à Issoudun (Indre) pour son propre compte. Il s'était enfin replié à Chabanais où il colportait des journaux pour le Dépôt Hachette tenu par M^me^ Olivaux. Connu sous le sobriquet de « Trottinette », il portait, dans la Résistance, le pseudonyme de Linard.]

J'ai dû, en 1945, quitter la région de Chabanais à cause de ces histoires de la Libération. La presse de l'époque, et notamment *L'Essor du Centre-Ouest* m'avait violemment attaqué. Bien des années après, c'est *Historia* qui s'en est pris à moi.

En 1944, à Chabanais, je prenais livraison des journaux à la gare et je les apportais au magasin Olivaux. J'avais une poussette aménagée en bibliothèque. C'est pour cela qu'on me surnommait « Trottinette ». Un jour, j'entends M^lle^ Armagnac dire à peu près : « Ces jeunes qui refusent le S.T.O. [Service du Travail Obligatoire], on devrait les arroser de pétrole et y mettre le feu ». D'autres personnes pourraient vous le confirmer(9). Dans mes journaux figurait *Signal*, seule revue comparable au *Match* actuel(10).

---

(9) Les personnes interrogées, y compris les plus hostiles aux miliciens, nous ont déclaré que Françoise Armagnac leur paraissait incapable d'avoir tenu de pareils propos, aussi bien dans le fond que dans la forme. Précisons ici que le

C'est moi qui ai parlé à Bernard de Françoise Armagnac. J'ai demandé à m'occuper de la perquisition et du reste. Bernard m'a donné carte blanche. Quand la noce est arrivée à 300 m de la propriété Armagnac, je leur ai dit que nous étions des maquisards et non des pillards et j'ai lu une décision qui disait que tout homme surpris à piller serait immédiatement abattu. Cette opération, nous l'avons montée le jour même du mariage avec l'espoir que, parmi les invités, nous trouverions d'autres miliciens. Au cours de la perquisition, nous avons découvert des carnets de rendez-vous, des brassards, des insignes[11], une carte de membre de la Milice[12]. J'ai conduit la mariée à Raoux qui, muni de mon rapport écrit, a procédé à l'interrogatoire et *a décidé l'exécution*.

Ce que j'ai fait ce jour-là, ce n'était peut-être pas trop beau. Je suis entré dans l'Histoire par la mort d'une descendante de Sadi Carnot. Je n'en suis pas flatté. Il fallait le faire à l'époque. Je ne suis pas un sanguinaire ; les esprits étaient surchauffés et on n'était pas alors en état de raisonner.

Mais nous avons en ce moment beaucoup de gens qui font beaucoup de mal [maintenant, en 1974]. On aurait dû les exécuter alors, au lieu de les libérer et de les blanchir. Tous ceux-là salissent et dénigrent la Résistance.

[Le témoin m'est apparu tourmenté par l' « Affaire Armagnac ». Il ne regrette pas d'avoir fait fusiller la mariée mais il déplore les ennuis qui s'ensuivirent pour lui. Il dit avoir toujours été communiste et il affirme qu'il a été exclu du Parti en 1945 pour avoir voulu, contrairement aux instructions, aider des Rouges espagnols à s'armer afin de libérer l'Espagne du joug de

---

témoin Lindner nous a paru sujet à de graves défaillances sur d'autres points que « l'Affaire Armagnac ».

(10) On s'étonne de cette mention de *Signal*. On s'étonne encore plus de la comparaison avec *Match* (ou *Paris-Match*). *Signal* était un hebdomadaire de très bonne qualité mais que beaucoup de Français se refusaient à acheter à cause de son caractère allemand et national-socialiste. Nathan Lindner, lui, en vendait ou essayait d'en vendre à Chabanais. La vente, tout comme l'achat, n'en était nullement obligatoire. Françoise Armagnac avait interdit aux enfants dont elle s'occupait d'acheter quoi que ce fût à Trottinette, coupable, à ses yeux, de vendre *Signal* ainsi que des publications à caractère licencieux.

(11) Selon toute vraisemblance, ces brassards et ces insignes étaient... scouts (à l'exception de l'insigne trouvé dans le petit sabot).

(12) Confusion probable avec l'insigne de la Milice trouvé dans le petit sabot.

Franco. Parmi ces Rouges figurait « Ramon ». Nathan Lindner est féru d'histoire et de peinture ; il peint sous unpseudonyme [Ainel, comme N(athan) L(indner)].

• *Témoignage d'Annie F., ancienne cheftaine de Louveteaux :*

Françoise Armagnac était une idéaliste et une passionnée, une fille dégingandée aux tenues excentriques et parfois négligées. Très pratiquante, elle avait un ton abrupt ; elle était très « tranche-coupe » et peut-être timide au fond. La politique ne l'intéressait pas. Me parlant d'un mouvement qui était peut-être celui des œuvres sociales de la Milice ou un mouvement féminin de la Milice, elle m'avait dit un jour que, dans une époque comme la nôtre, on ne pouvait pas rester indifférent, que ce mouvement avait l'air intéressant et qu'on devait pouvoir s'y rendre utile. Quelqu'un — est-ce sa mère ou bien est-ce moi-même ? — l'a mise en garde et lui a conseillé de prendre avis des Scouts au plan national(13).

Le 4 juillet 1944, j'ai assisté au déménagement des affaires de la famille Armagnac dans le camion des maquisards. Sur la pente du pré, des enfants jouaient ; c'étaient des Louveteaux et des Guides.

• *Témoignage de Joseph L., ancien président de la Légion :*

A un moment, à Bel Air, le fils Valette, qui faisait partie des maquisards, a crié : « Les Allemands arrivent ! Voilà les croix gammées ! » — C'étaient des croix scoutes(14).

• *Témoignage de laveuve du lieutenant Robert, responsable des opérations :*

[Le lieutenant Robert s'appelait, de son vrai nom, Jean P. Il était cultivateur aux Fayards, commune d'Étagnac. Sa veuve tient aujourd'hui [1974] un magasin d'antiquités dans la région parisienne, à Saint-Mandé.]

---

(13) Selon sa sœur Cécile, Françoise, ne recevant pas de réponse — le courrier fonctionnait dans des conditions précaires —, aurait pris sa décision sans plus attendre.
(14) Cette confusion semble s'être produite ailleurs en France ; voy. également, plus loin, la confusion entre « cheftaine » et « chef de centaine », c'est-à-dire entre un grade scout et un grade de la Milice !

Mon mari vient de mourir à 52 ans d'un cancer. Je l'ai connu après la Libération. Il était alors croupier. Pendant deux saisons, il a dirigé le casino de L. Je n'ai pas connu la Résistance en Charente. Je ne suis pas de ce pays-là. Mon mari a toujours été communiste. Il ne parlait pour ainsi dire jamais de ses souvenirs du Maquis. Il était écœuré par le mal qu'on disait de la Résistance. Il n'a au fond vraiment commencé à parler du Maquis que durant les huit mois d'hôpital qui ont précédé sa mort. Il parlait surtout de « Gustave » (Bricout) et puis il parlait aussi d'une marquise ou d'une comtesse qui avait été fusillée. Il y était. Je me rappelle très mal. Est-ce que cette femme n'avait pas dénoncé des Français ? Mon mari pensait que c'était juste... Je crois que mon mari n'était pas tellement d'accord...[15]

• *Témoignage de G.B., de Montbron, prétendu témoin de l'exécution :*

Alors, la mariée a ouvert son voile et elle a crié comme ça : « Vive l'Allemagne ! »[16]

• *Témoignage de « Bernard », commandant du « Maquis de Pressac » :*

La mariée ? Elle était secrétaire de la Milice de Confolens. Elle m'a déclaré : « Vous m'avez eue, mais si je vous avais eu, c'était pareil. »[17]

• *Témoignage de « Gaston », chauffeur de « Bernard » :*

J'ai participé à l'arrestation de la fille Carnot. Une fille sensationnelle. Devant le peloton, elle a pris sa robe de mariée comme ça [geste des deux mains pour se décolleter]. Elle n'a

---

(15) Ces deux dernières phrases offrent un exemple des contradictions que nous avons quelquefois rencontrées au cours de notre enquête lorsque le témoin essaie de formuler un jugement d'ordre général.
(16) Nous ne rapportons ce propos que pour donner au lecteur une idée de la conviction de certains témoins. Ainsi qu'il devait se révéler par la suite, G.B. n'avait pas assisté à cette scène pourtant rapportée comme vécue.
(17) Françoise Armagnac n'a nullement été secrétaire de la Milice de Confolens. La pensée que lui prête le témoin est peu vraisemblable chez quelqu'un qui s'était désolidarisé de la Milice onze mois auparavant en envoyant sa démission. Quant à l'extrême brièveté de ce témoignage, elle tient au fait qu'au moment de notre rencontre avec « Bernard » nous n'avions pas encore réuni beaucoup d'informations sur les exécutions et, en particulier, sur celle-ci.

jamais baissé les yeux. Elle était chef de centaine à la Milice(18).

L' « Affaire Armagnac » racontée par Robert Aron :

[*Histoire de l'Épuration*, tome I, « Les Grandes Études Contemporaines », Fayard, 664 p., 1967, p. 566-567.]

Les exactions peut-être les plus odieuses sont celles qui s'attaquent à des femmes. Près de Limoges, une jeune fille de la région, Mlle d'Armagnac, dont la famille est propriétaire d'un château, se marie à l'église de son village : à la sortie de la messe, sur le parvis, des maquisards l'enlèvent, ainsi que son mari, le curé qui les a bénis et un témoin. Le lendemain à l'aube, on la fusillera en toilette de mariée. Motifs invoqués : d'abord, elle est châtelaine ; en second lieu, elle a soigné des miliciens(19).

Témoignage de P. Clerfeuille, professeur à Angoulême :

Vous savez, il est très difficile de faire ce travail sur la Répression. Les gens ne veulent pas parler. Prenons un exemple. Je sais pertinemment qu'une femme a été fusillée en toilette de mariée. Je suis allé pour enquête à Chabanais. J'ai une carte officielle pour faire ce genre de travail : je suis Membre correspondant du Comité d'histoire de la 2e guerre mondiale et nous

---

(18) « Gaston », de son vrai nom Jean T., habite aujourd'hui près de Saint-Victurnien (Haute-Vienne). Françoise Armagnac n'était pas chef de centaine mais cheftaine. Le témoin confond ici un modeste grade des Guides avec un grade important de la Milice armée !

(19) Le lecteur attentif pourra relever une demi-douzaine d'erreurs dans ce résumé de l'affaire. Ces erreurs s'expliquent par le fait que Robert Aron, qui est un généraliste, ne pouvait se livrer à des vérifications poussées de chaque cas. Quelques-unes de ces erreurs s'expliquent aussi peut-être par la force d'attraction de certains clichés ou stéréotypes qui s'appellent l'un l'autre et donnent au récit la forte simplicité et la couleur dramatique que goûtent certains lecteurs de romans : « exactions … odieuses … s'attaquent à des femmes … une jeune fille … Mlle **d**'Armagnac [*sic*] … famille … propriétaire … château … se marie … église … son village … sortie de la messe … parvis … enlèvement … » Dans un pareil contexte, on ne s'étonne pas trop de voir l'exécution se placer « le lendemain à l'aube » (alors que, rappelons-le, Françoise Armagnac, plusieurs fois interrogée le lendemain de son arrestation, ne devait être exécutée qu'à 21 h).

dépendons du Premier ministre. Eh bien, on a refusé de me donner le nom de cette fusillée ! Je suis reparti sans rien ! Et pourtant, je sais qu'elle a existé, cette femme.

[P. Clerfeuille est officiellement chargé, entre autres travaux, de recherches sur la Répression à la Libération (c'est-à-dire sur l'Épuration) dans le département de la Charente. Notre entretien date de 1974, soit près de sept ans après la publication du livre de Robert Aron.]

Deux documents

• ***1°*** *Premier Bataillon, 2406ème Compagnie . Le 4 juillet 1944*

Rapport du Lieutenant de Compagnie(20)

Aujourd'hui 4/7/44 nous avons fait une opération d'envergure au château d'Armagnac ; lieu dit au Petit Chevrier(21) au sujet de l'arrestation éventuelle de miliciens. L'opération a été complètement couronnée de succès car nous avons arrêté une milicienne. Cette femme se mariait aujourd'hui et, nous sommes tombés en pleine noce ou tout au moins à l'arrivée de la noce. Nous avons interrogé les invités les uns après les autres et j'ai vérifié moi-même leur identité et tous leurs papiers qui étaient en leur possession ainsi que leur porte-feuille. Après vérification, j'ai retenu un photographe, nommé Aubinot(22) qui a soit-disant photographié le Maquis le jour où nous avons occupé Chabanais. Ceci a besoin d'une enquête sérieuse à son domicile.

J'ai retenu aussi le Prêtre de Chabanais qui avait empêché la rentrée des fleurs et des couronnes et du drapeau dans son église(23).

Ensuite nous avons gardé à vue le Marié et la Mariée pour nous avoir répondu méchamment au sujet du travail que nous faisions à leur domicile. Puis nous avons fait une perquisition en règle sans rien abîmer jusqu'au moment où nous avons trouvé la preuve que la Mariée est Milicienne. Aussi, dès cet instant j'ai à peu près donné main libre aux hommes pour le déménagement des vivres et autres choses intéressantes pour nous.

---

(20) Nous corrigeons l'accentuation, mais non l'orthographe ni la ponctuation de ce document dont chaque phrase mériterait une lecture attentive.
(21) En fait, il ne s'agit pas de Petit Chevrier mais de Bel Air.
(22) L'orthographe exacte est Aubineau.
(23) Pour l'enterrement de l' « Espagnol » ; les deux frères Devoyon, de Chabanais, lui avaient fait un cercueil jugé trop court ; ils seront tous deux fusillés.

Quand tout a été embarqué nous avons fait monter les prisonniers dans les camions et nous sommes rentrés sans incident.

Je suis satisfait de cette expédition car j'ai vu, mes hommes à l'œuvre et je vois que je peux compter sur eux.

Quant à mon Adjudant-Chef Linard(24) je ne peux que le remercier d'avoir monté cette expédition et de l'avoir si bien surveillée. Aussi, avec l'avis du Capitaine Commandant du Bataillon je demanderais qu'il soit nommé Adjudant de Compagnie.

Dans la soirée un avion Allemand a survolé le camp à basse altitude et à son passage à Pressignac a lâché quelques rafales de mitrailleuse sur des civils.

Signé : Robert

• **2°** *Premier Bataillon / Service de Renseignements — Activité du Service de Renseignements — Journée du 7 juillet 1944.*

Clôture de l'enquête sur l'argent et les biens immobiliers réclamés par la famille Armagnac.

…

Le 8 juillet 1944,
Le Chef du Service des renseignements
Signé : Gaudy(25)

— III —

Quelques exécutions du « Maquis Chabanne » (4 juillet - 17 août 1944)

Ce maquis a été fondé par trois instituteurs du collège de Chasseneuil : André Chabanne, Guy Pascaud et Lucette Nebout. Un militaire de carrière s'est joint tardivement à ces trois personnes : Jean-Pierre Roger. André Chabanne est mort acci-

(24) Pseudonyme de Nathan Lindner.

(25) Cécile Armagnac, à qui nous avons présenté ce document en 1975, le juge suspect. Elle ne conçoit pas que sa mère ait pu formuler une réclamation de ce genre dans les deux ou trois jours qui ont suivi l'arrestation de Françoise Armagnac et le « déménagement » de Bel Air.

dentellement en 1963. Son corps repose dans la crypte du Mémorial de la Résistance de Chasseneuil, aux côtés du corps de Bernard Lelay, chef du « Maquis Bernard ». Guy Pascaud a été arrêté le 22 mars 1944 et déporté ; à son retour de déportation, il s'est engagé dans une carrière politique ; il est mort il y a quelques années. Lucette Nebout a changé de nom à la suite d'un remariage ; elle vit encore. Après la guerre, Jean-Pierre Rogez a connu une brillante carrière militaire ; il a été chef d'état-major d'un général commandant la place de Paris ; à sa retraite, il s'est engagé dans la carrière politique et il est devenu, pour un temps, maire de Malaucène (Vaucluse). Dans le rappel de ses états de service figurent ces quatre mots : « torturé par la Gestapo ». La vérité est qu'il a été accidentellement renversé de sa moto par une voiture militaire allemande.

A la différence du maquis communiste, qui lui était voisin, le « Maquis Chabanne », également appelé « Maquis Bir Hacheim, AS 18 », a moins tué mais plus torturé. La responsabilité des exécutions ou tortures est également plus diverse. Cette responsabilité se répartit entre André Chabanne et quelques membres de son entourage, en particulier François-Abraham Bernheim (de Colmar) et l'ancien Saint-Cyrien Jean-Pierre Rogez. Bernheim, d'origine juive comme l'était Raoux pour le maquis Bernard, dirigeait le 2e Bureau (Sécurité et Renseignement) jusqu'à une date où André Chabanne l'a chassé, probablement parce qu'il le trouvait trop sévère.

Tandis que, dans le cas des victimes du maquis communiste, à peu près tous les corps ont été exhumés, les victimes du maquis AS (Armée secrète) n'ont pas toutes été exhumées et c'est en pleine connaissance de cause que les autorités persistent à refuser ces exhumations. Dans la commune de Montembœuf, au lieu-dit « les trous de renard », près de l'ancien moulin de Jayat, il reste des corps qui n'ont pas été réclamés et d'autres qui ont été réclamés mais qu'on ne veut pas exhumer.

Les exécutions les plus surprenantes auxquelles ont procédé le « Maquis Chabanne » ont été celles des « 7 de Couture » ainsi que celle de l'abbé Albert Heymès et de sa servante (voy., ci-dessous, p. 47-50).

Couture (280 habitants en 1944) est un village situé au nord d'Angoulême, au commencement de la Charente poitevine, à proximité de Mansles et d'Aunac. En juin 1944, un engagement

entre troupes allemandes et miliciennes, d'un côté, et un petit détachement du « Maquis Chabanne » (cinq personnes en tout), de l'autre, se soldait par un mort du côté du maquis.

Le couple responsable de ce petit détachement avait la conviction que des habitants de Couture les avaient dénoncés, et Chabanne avait fini par faire arrêter 7 personnes du village : un père et un fils, encore un père et un fils, un frère et un frère, et un septième homme. Tous furent torturés, ainsi que l'établira après la guerre un rapport de la Justice Militaire. Tous furent fusillés à Cherves-Chatelars, près de Montembœuf, le 4 juillet 1944. Les corps furent jetés dans un puisard. Il faudra aux familles 28 années de démarches pour obtenir l'exhumation des corps et leur transfert en secret dans le cimetière de Couture. Jamais la preuve de la dénonciation ne put être apportée. La présence de ce petit maquis était de notoriété publique dans la région.

Dans la période du 4 juillet au 17 août 1944 et pour me limiter strictement à la région où il se trouvait alors, ce maquis a procédé à environ 50 exécutions.

Sur ces 50 cas, on compte sept femmes (l'une d'entre elles avait 77 ans ; elle fut fusillée avec sa sœur, âgée de 70 ans, et l'époux de cette dernière, 73 ans, infirme à deux béquilles) ; parmi les victimes on compte quatre membres d'une même famille gitane (dont une femme) et trois soldats allemands dont l'un qui tentait de s'enfuir.

– 4 juillet, *Louis-André Michaud*, 34 ans, adjudant-chef pilote en congé d'armistice, abattu à Labon, commune de Chasseneuil.
– 4 juillet, sept cultivateurs de Couture sont fusillés à Cherves, tous après torture :

Léon Barret, 38 ans, frère du suivant.
Eugène Barret, 32 ans, frère du précédent.
Émilien Gachet, 61 ans, père du suivant.
Émile Gachet, 23 ans, fils du précédent.
Frédéric Dumouss(e)aud, 63 ans, père du suivant.
Marcel Dumouss(e)aud, 35 ans, fils du précédent.
Albéric Maindron, 32 ans.

– 5 juillet, *? Aurance*, fusillé à Cherves.
– 5 juillet, un inconnu, fusillé à Cherves.
– 6 juillet, *Joseph Grangeaud*, 68 ans, commerçant, fusillé à Cherves.
– 6 juillet, *Édouard Lombreuil*, 61 ans, assureur, fusillé à Cherves.

– 6 juillet, *André Abadie*, 33 ans, anciennement docker à Bordeaux (?), fusillé à Cherves.
– 10 juillet, *Jean Veyret-Logerias*, 67 ans, secrétaire de mairie, fusillé à Cherves.
– 11 juillet, *Abbé Albert Heymès*, mort sous la torture ou à la suite de tortures au Prieuré du Chatelars.
– 13 ou 14 juillet, *Nicolas Becker*, 57 ans, préparateur en pharmacie, exécuté à Chez-Fourt, commune de La Tâche.
– 16 juillet, *Ernest Schuster*, 24 ans, interprète à la Kommandantur de La Rochefoucauld, torturé et fusillé à Cherves.
– 26 juillet, *Jean Dalançon*, 49 ans, horloger, fusillé à Cherves.
– 26 juillet, *Jean Niedzella*, 24 ans, (?), abattu à Cherves.
– 29 juillet, puis 30 juillet pour le dernier d'entre eux, quatre forains de la même famille (gitane) sont abattus près de Saint-Claud :

Jules Ritz, 50 ans.
Pauline Jauzert, 57 ans.
Émile Ritz, 22 ans.
François Ritz, 24 ans.

– fin juillet, trois soldats allemands avaient été faits prisonniers. Le sergent cherche à s'enfuir ; il est abattu. On vient chercher ses deux camarades qu'on abat également. La trace des balles subsiste sur le mur extérieur du préau de l'école de Cherves. Les trois cadavres ont été jetés dans une mare « chez Veyret » ; ils sont restés dans cette mare pendant au moins dix ans ; leurs pieds dépassaient.
– 1er août, *Joséphine Adam*, 29 ans, servante de l'abbé Heymès, fusillée à Cherves.
– 1er août, *Marie-Germaine Groulade*, 48 ans, s.p., fusillée à Cherves.

Les exécutions suivantes ont eu lieu aux « trous de renard », près de l'ancien moulin de Jayat, commune de Montembœuf, où Jean-Pierre Rogez avait son PC et où il avait fait ouvrir un « camp de concentration » (dénomination officielle) :

– 7 août, *Maurice Launay*, 25 ans, domestique de ferme ; sa femme (Mme Horenstein, d'Objat) n'est pas parvenue à obtenir l'exhumation.
– 9 ou 10 août, *Mlle Clémence Choyer*, 65 ans, institutrice en retraite, sans famille ; non exhumée.
– 10 août, *Augustine Alexandrine Bossu*, 77 ans, quasi aveugle, belle-sœur du suivant.
– 10 août, *Victor Maisonneuve*, 73 ans, infirme à deux cannes, époux de la suivante.
– 10 août, *Juliette Henriette Maisonneuve*, 70 ans, épouse du précédent.
– 11 août, *Marie Brénichot*, 46 ans, commerçante.

– 14 ou 15 août, *Joseph Schneider*, 25 ans, interprète à la Kommandantur de Champagne-Mouton, torturé ; non exhumé.
– 14 ou 15 août, *Paulette Marguerite François*, 27 ans, propriétaire de café ; non exhumée.
– 15 août, 6 ou 7 ou 9 volontaires russes de l'armée allemande sont fusillés ; pas d'exhumations malgré des tractations.
– 16 août, *Raphaël Gacon*, 18 (?) ans, « mi-journalier, mi-sacristain » ; non exhumé.
– 17 août, *Emmanuel Giraud*, 24 ans, domestique agricole ; non exhumé malgré, semble-t-il, la demande d'un frère.
– Il conviendrait d'ajouter à cette liste le nom d'*Octave Bourdy*, 53 ans, épicier, exécuté à Saint-Claud dans des circonstances terrifiantes, tardivement, le 6 décembre.

— IV —

Mort d'un prêtre sous la torture

Devant l'exécution, par le « Maquis Chabanne », des sept habitants de Couture, le curé de Saint-Front, l'abbé Albert Heymès, allait manifester son émotion sous une forme que je n'ai pas pu déterminer. Desservant plusieurs paroisses et venant de célébrer la messe dans l'une d'entre elles, c'est sur la route du retour, à Saint-Front, qu'il aurait été arrêté ainsi que sa servante, Joséphine Adam, et conduit en camion au PC d'André Chabanne au Chatelars, un domaine — « le Prieuré » — flanqué des restes d'une abbaye (il n'est pas à confondre avec « Le Logis du Chatelars », qui est un château). Pour son malheur, Albert Heymès était un réfugié de l'Est et parlait avec un fort accent allemand. Il était né le 4 novembre 1901 à Kappelkinger, près de Sarralbe en Moselle.

A Colmar, François-Abraham Bernheim, toujours vivant, m'a déclaré à son sujet : « Heymès, je l'ai bien connu en 1936 et puis à Altrippe en 1939 (où il était curé). J'ai vécu dans son village. Il parlait le patois lorrain, le plus moche des patois allemands : le “paexer” ; à l'origine, c'est luxembourgeois (ce patois, ça vous révolte). Heymès était un peu lourd, un peu grossier. Il n'était pas antipathique mais avait une attitude

anti-relations publiques. (Je ne sais rien de sa mort.) Il serait tombé à la renverse quand on lui donnait des coups et il se serait fendu le crâne derrière. J'étais juge. Il n'y avait pas d'avocat. J'impressionnais parce que je ne criais pas. Il blêmit et son regard devient brillant, celui à qui on annonce qu'il va mourir. »

Pour certains Mosellans, l'ancien curé d'Altrippe était intelligent, musicien, grande gueule et de style provocant. « S'il était resté en Lorraine, ce sont les Allemands qui lui auraient coupé la tête. » Il avait la passion de construire, et les Charentais se souviennent de l'avoir vu souvent transporter de grosses pierres.

M… faisait partie du maquis et a vu le camion arriver avec le prêtre : « On lui a pas mis de marchepied. Ça m'a frappé. On a du respect pour un curé comme pour un instituteur. Il avait son livre de messe. Il appelait le bon Dieu en aide… Mais il a reconnu qu'il était de la Wehrmacht (*sic*). »

M…, de Chasseneuil, m'a déclaré : « Ce n'est pas dans un “toit à cochons” qu'ils l'ont mis, mais dans un hangar à brebis. On lui a fait porter des pierres. Un maquisard m'a dit : “Celui-ci demain sera bon pour faire un pot-au-feu.” Il m'a dit ça un jeudi ; eh bien, le dimanche, c'était lui, le maquisard, qui a été tué. Ce curé était un gradé de l'armée allemande. »

G…, de Cherves, m'a déclaré : « Je l'ai vu transportant de très grosses pierres et battu par ses gardes. Il avait les larmes aux yeux. »

Les principaux responsables actifs de la torture furent deux frères. J'ai retrouvé l'un de ces frères, commerçant au Gond-Pontouvre, banlieue d'Angoulême. Je lui ai dit le résultat de mon enquête. Il m'a déclaré : « Il a été torturé très sévèrement mais il n'y a eu ni corde, ni fer chaud. En revenant avec X… vers le toit à cochons où était le curé, nous l'avons trouvé immobile. Nous lui avons soulevé les paupières. Nous avons constaté sa mort et conclu qu'il avait dû se suicider avec une bague. »

Et, comme je demandais des explications sur cette bague, l'homme m'a répondu : « Je refuse de vous en dire plus. Je n'en dirai plus que si Bonnot veut bien parler. Voyez Bonnot. »

Ce dernier, qui était un responsable connu du « Maquis Chabanne », m'a refusé tout renseignement.

La famille de l'abbé a refusé de répondre à mes questions par crainte d'avoir affaire à quelqu'un qui cherchait peut-être,

selon les termes d'une lettre en date du 2 juin 1974, à « donner suite à la propagande anti-curé de l'époque ».

Albert Heymès est mort vers le 11 juillet 1944 ; il avait 42 ans. Son corps fut inhumé au cimetière de Cherves-Chatelars. Son nom est gravé dans la pierre : « Abbé Albert Heymés (*sic*) / 1901-1944 ». L'évêché de Metz n'a pas souhaité une exhumation et un transfert du corps en Lorraine. La tombe est totalement négligée. Sa servante, Joséphine Adam, allait être fusillée le 1er août en même temps qu'une autre femme. Au Chatelars, m'a-t-on souvent dit, elle « pleurait beaucoup ». On lui avait infligé un écriteau portant : « Femme de curé ».

Aujourd'hui, les enfants de Cherves-Chatelars et de la région sont entretenus dans l'histoire sainte de la Résistance. Une plaque qui indiquait la date de naissance et de la mort d'André Chabanne a été remplacée par une autre qui n'indique plus ces dates, ce qui donne à penser que le héros est mort à la guerre alors qu'il est décédé accidentellement en 1963. Juste en face de la demeure appelée « le Prieuré », là où l'abbé Albert Heymès avait été torturé à mort, et où bien d'autres personnes avaient été emprisonnées ou torturées ou condamnées à mort, les enfants des écoles ont planté un sapin. Une plaque porte : « Arbre planté le 3.9.78 / par les enfants de Cherves-Chatelars en souvenir du maquis Bir Hacheim / AS 18 / qui se forma en ces lieux / en septembre 1943. »

Dans la cour de l'école de Cherves il y a un préau. Sur le mur de ce préau, à l'extérieur, le long de la route qui conduit de Cherves à Chasseneuil, on distingue encore nettement, plus de quarante ans après les faits, des traces de balles : c'est là qu'ont été exécutés les trois soldats allemands. En apprenant cette exécution, André Chabanne était entré dans une vive colère. Il se souvenait, disait-il, que, fait prisonnier par les Allemands en 1940, il s'était évadé et avait été repris ; il avait eu la vie sauve.

Cependant, dix ans après leur exécution, André Chabanne avait permis que les cadavres des trois Allemands restent dans une mare toute proche, « chez Veyret ». Ni les propriétaires de la mare, ni le maire de Cherves, ni les gendarmes n'ont osé intervenir pour qu'une sépulture leur fût donnée. Encore aujourd'hui, une dizaine de corps sont aux « trous de renard » de l'ancien Moulin de Jayat, car les exhumer reviendrait à exhu-

mer une part de vérité en contradiction avec la légende qui se renforce d'année en année. A Saint-Front même, j'ai interrogé un groupe de quatre femmes dont la plus âgée était une jeune enfant en 1944. Je leur ai demandé ce qu'elles savaient de l'abbé Heymès, l'ancien curé de leur village. La plus âgée m'a répondu : « Ce curé n'était pas un curé. Les Allemands l'avaient mis là pour nous surveiller. Il était là pour espionner. » Deux des trois autres femmes ont approuvé. D'autres personnes m'ont déclaré : « Il portait un uniforme allemand sous sa soutane », ou encore : « Un joli curé ! Sous sa soutane, il portait un uniforme de capitaine SS. »

Il n'est pas difficile de trouver aujourd'hui des historiens réputés sérieux pour colporter des inepties encore bien pires que celles-là. Il reste qu'Albert Heymès avait peut-être servi dans l'armée allemande au cours de la première guerre mondiale, à l'époque du rattachement de son pays à l'Allemagne.